Termes de Référence pour la Production du Film Documentaire

**Projet**: Projet de Prise en Charge Psychosocial et Renforcement de la Cohésion Sociale entre Rapatriés et Résidents, phase 2

Activité : Production du film documentaire.

Code : 1.9

Date et lieu : 14 au au 16. 1. 2025

1. **Introduction**

**I.1. Contexte et Objectif du Projet de film documentaire**

En partenariat avec Pain pour le Monde, la Plateforme des intervenants en psychosocial et en santé Mentale, PPSM) met en œuvre le projet Tura Utuze, une initiative d’appui à la réintégration psychosociale des rapatriés depuis Avril 2022 dans les 3 provinces à savoir Gitega (communes Gitega, Bugendana), Ruyigi (communes Kinyinya et Gisuru) et Rutana (Bukemba et Giharo) Signalons que Rutana et Ruyigi constituent des zones de forts mouvements migratoires en période de turbulences et de zone d’accueil des retournés facilités de par leur proximité avec les pays frontaliers. Les collines couvertes par le projet sont: Province (3) Commune (6) Colline (36) Commune Gitega sur les collines ; Rukoba, Mubuga , Kimanama,Mukanda,Mirama, Bukwazo et Ngobeke En commune Bugendana sur les collines Mutoyi, Mwurire , Runyeri, Nyakeru, Bitare et nyakeru

En commune Kinyinya sur les collines Nyamigina, Musumba, Nyakibere, Ruveri, Kigangabuko et Munazi. Gisuru sur les collines Munyinya, Rukobe,Yogero, Nyarumanga, Nkurubuye et Gahinga Rutana Commune Bukemba sur les collines Gicaca, Kabanga , Gihofi,Muramarugwe, Ruranga et Rubanga ainsi que la commune Giharo sur les  Kabingo, Rubaho , Butezi, Mutwana, Kibimba et Nkurye.

Ledit projet a été conceptualisé pour contribuer au renforcement de la cohésion sociale dans les communautés de vie des rapatriés et résidents de leur entourage et au renforcement de la résilience psychosociale des rapatriés et résidents présentant des vulnérabilités psychosociales.

# **I.2. Brève présentation du projet a-bdi-2022-0083**

1. **Titre du projet n0** A-BDI-2022-0083 : *Projet de* Prise en charge Psychosociale et renforcement de la cohésion sociale entre les Rapatriés et les Résidents, Phase 2.

**I.3. Les objectifs du projet**

**Objectif de développement : PPSM** veut contribuer au renforcement de la cohésion sociale et la résilience psychosociale des rapatriés et résidents vulnérables des provinces Ruyigi, Gitega et Rutana.

**Objectif du projet n0 1**: Dans les provinces de Ruyigi, Rutana et Gitega, les mécanismes communautaires de prise en charge psychosociale de base sont renforcé

**Objectif du projet n02:** La résilience psychosociale des réparties et résidents vulnérables est renforcée dans les provinces de Ruyigi, Rutana et Gitega

**Objectif du projet n0 3 :** La collaboration et la synergie d’action entre acteurs dans la réponse aux besoins psychosociaux de rapatriés sont promues

I.4. **Les indicateurs du projet**

**1ere indicateur de l’OP n0 1:** 100% (114) dont 108 nouveaux membres de 36 CCARP collinaires et 6 Organisations Partenaires provenant des OBC  sont mis en place, dont 60% des CCARP collinaires (68)  et 100% (6) des organisations partenaires sont  efficace pour appuyer à l’offre des services psychosociaux de proximité en faveur des rapatriés et des résidents en situation de besoins spécifiques.

**2eme indicateur  de l’ l’OP n0 1 :** 65 % (100) des 150 membres des CCARP collinaires et communales, coachés par les 6 intervenants provenant des OBC communautaires partenaires de la PPSM offrent des services psychosociaux de qualité (l'aspect qualitatif est mesuré par la disparition progressive de la peur des autres et de la peur de l'avenir ; par l'élan des personnes concernées à participer à la vie sociale de leurs communautés et à en faire profiter les autres, par leurs capacités à développer une vision de l'avenir pour elles-mêmes ainsi qu'un sentiment d'acceptation et d'appartenance).

**1ere indicateur de l’OP n02** : 75% des anciens cas et 60%de nouveaux cas des personnes ayant des vulnérabilités psychosociales (45% femmes), y compris les victimes des violences sexuelles basées sur le genre, traitées par les CCARP et autres acteurs communautaires ne présentent plus des symptômes de souffrance psychologique et des crises neuropsychiatriques après au moins 24 mois (Évaluation via des fiches d'évaluation du traitement).

**2eme indicateur de l’OP n02** D’ici la fin du projet, 75% des anciens cas des rapatriés et résidents de leur entourage et 60 % de nouveaux cas, dont 55 % de femmes, accompagnés par le projet dans les communes d’intervention sont socialement réintégrées dans leurs communautés à travers la Participation dans les fêtes les voisins rapatriés et résidents , mariages légaux des Batwa en union libre rapatriés et résidents, mariages mixtes ; protection des biens des rapatriés par les résidents ; discrimination positive des groupes marginalisés par les autorités locales afin de favoriser leur inclusion)

**3eme indicateur de l’OP n02** :  D’ici la fin du projet, 60% de nouveaux cas de jeunes rapatriés et résidents formés sur l’entreprenariat, et 30% des jeunes rapatriés et résidents ayant bénéficié des restitutions par leurs

pairs formés dont 45 %, de femmes, montent des projets conjoints en groupes de solidarité ou sous-groupes pour leur autonomisation socio-économique.

**t1ere indicateur de l’OP n03** : Fin de la deuxième année du projet, 13 conventions de prestation des services psychosociaux appropriés de qualité en faveur de 900 rapatriés et résidents nécessitant des services en inter agences sont signés et opérationnels entre la PPSM et d’autres acteurs pour compléments des services autres que psychiatriques

II. Activités réalisées

Activité 1.1.1 : Identifier et mettre en place des comités collinaires d’appui à la réintégration psychosociale des rapatriés « CCARP » : 36 comités Collinaires composé de 108 membres seront mis en place. Chacun est constitué de 3 membres dont 1 rapatrié, 1 résident et 1 administratif collinaire. A part l’administratif local, les 2 autres membres (F : 1, M : 1) sont choisis et validés au cours d’une séance publique organisée dans les zones de retour des rapatriés.

Activité 1.1.2 : Former 150 membres des CCARP collinaires et communaux et 6 acteurs des OBC partenaires sur la prise en charge psychosociale à base communautaire : Un atelier de formation sur cette thématique sera animé dans chacune des communes pendant 3 jours. A part les 150 membres des CCARP collinaires et communaux, la formation touchera également 6 acteurs des OBC soit une OBC par commune. Ainsi, il sera formé 26 membres par commune dont 18 CCARP collinaires, 7 membres du CCARP communal et 1 OBC.

Activité 1.2.1 : Assurer le suivi et l’accompagnement des CCARP dans leur contribution à la réponse aux problèmes communaux de réintégration psychosociale des rapatriés et des résidents vulnérables y compris les femmes victimes des violences domestiques de leur entourage

Activité 1.2.2 : Appuyer en matériel dans la mise en œuvre des plans communaux de réintégration des rapatriés. PPSM mettra à la disposition des CCARP les outils de collecte de données (registre, fiche de rapportage et de référencement, cartable, parapluie, frais de déplacement et de communication, etc.).

Activité 1. 2.3 : Assurer le coaching et la supervision de 6 OBC et 3 psychologues points focaux de la PPSM qui offrent de l’assistance psychosociale. L’activité se réalise en deux temps.

Activité 2.1.1: Identifier et prendre en charge des cas de vulnérabilité psychologique

Activité 2.1.2: Faciliter l’accès aux soins médicaux aux rapatriés et résidents 900 cas

Activité 2.2.1: Appuyer les initiatives communautaires de relèvement économique et de cohésion sociale.

Activité 2.3.1 : Former 360 jeunes rapatriés (Batwa, jeunes femmes sans référence) et résidents sur l’entreprenariat.

Activités 3.1.1. Organiser des cadres d’échanges techniques trimestriellement sur les synergies possibles

Activité 3.1.2 : Organiser des missions de suivi et de plaidoyer auprès de l’administration.

Activité 4.1. : Assurer le suivi et évaluation du projet :

L’atteinte de ces résultats de l’intervention a eu comme effets de renforcement de la cohésion sociale et de la résilience des cibles directes du projet.

III. Contexte de production du film documentaire

La production du film documentaire est lié aux besoins d’informer sur les besoins du programme consolidé de rapatriement afin de réussir la réintégration communautaire et la cohésion sociale.  L’outil produit renforcera la visibilité du projet et s’inscrit dans la logique de partager sur les réalisations au Bailleur de fonds et autres partenaire.

 III.1. Objectifs du film documentaire

III.1.1. Objectif principal

Documenter l’approche du projet Tura Utuze au travers des effets de l’intervention tout en informant sur les besoins requis au programme de rapatriement.

III.1.2. Objectifs Spécifiques

* Informer les autres acteurs sur l’approche du projet pour la réintégration communautaire du programme de rapatriement.
* Rendre compte aux partenaires
* Capturer des témoignages et des perspectives uniques.

# **III.2. Méthodologie**

L’approche documentaire : Le producteur du film documentaire doit se positionner comme observateur en même temps la personne qui procède aux interviews pour écouter les récits et narrations ; pour la méthode de collecte d’informations L’’approche inclut également des éléments visuels particulier comme les plans d’ambiance ou des entretiens formels et informels en vue de renforcer l’aspect immersif de collecte d’informations

Le plan de tournage : Les lieux de collecte des informations sont les communes et collines du projet et les personnages à interviewer sont les bénéficiaires, les acteurs clés comme les administratifs et à tous les niveaux ; l’équipe du projet y inclus la coordination du projet, de la PPSM ;  ainsi que les autres acteurs spécialement ceux qui participent régulièrement dans les séances d’échanges techniques pour partage du savoir.  .

Au préalable PPSM va approcher les autorités pour leur informer de l’activité et au besoins demander de l’autorisation pour permettre au producteur d’accéder à l’information, qu’il a droit à l’image pendant le tournage.  Lors de la prise des images et des video, les participants , un plan de consentement éclairé est envisagé dans l’esprit de réaliser une intervention sensible aux droits et renforcerait la transparence du projet documentaire.

III..3. Evaluation et Qualité

Le producteur doit tenir compte des indicateurs clairs de réussite du projet, tels que la qualité de la narration, l'impact sur le public cible, l’atteinte des objectifs de réalisation de l’activité en soi. Des réunions de suivi, révisions des rushes pour se donner des feedbacks et conseils seront envisagées.

III.4.  Droits et Propriété

Les droits de propriété intellectuelle du film, y compris la musique, les images d’archive, et les contributions des personnes interviewées reviennent à la PPSM.

Le contrat de prestation des services sera signé entre PPSM et le producteur (Individu ou Maison qui à son tour va se charger de tout ce qui concerne les prestations du réalisateur et des techniciens.

III.5. Risques et Contraintes

Le contexte actuel des réalisations sur terrain est teinté des contraites liées aux transport suite à la carence du carburant. Des discussions entre PPSM et le producteur est envisageable pour contourner cette menace. Aussi les conditions météorologiques pour un tournage en extérieur compliquent la production de belles images avec un son audible. De cette menace, PPSM compte également discuter sur le calendrier de tournage en s’inspirant des informations se rapportant à la météo du jour dans la zone du projet. etc.).

Aussi dans un contexte ou le carburant fait défaut,, les défis logistiques lié à l’éloignement des collines du projet peut affecter le projet documentaire. Pour cela, un plan de réponse sera réfléchi promptement de connivence avec le réalisateur.

III.6. Livrables

Livrables attendus sont constitués de film final en versions sous-titrées dans (Flash disk,…..).

**III.7 Expérience et soumission**

3 ans au moins d’expérience dans la production du film documentaire

Référencer quatre œuvres de film documentaire produits et dont un sur la thématique de santé mentale communautaire

Les candidats sont priés déposer leur offres techniques et financières au bureau de la PPSM sis en Commune MUKAZA, Zone Rohero II, Q. INSS, Avenue des Patriotes N°23 Email : ppsm.bdi@gmail.com, Tél :22279302.

La date limite de dépôt est fixée au 2.2.2025

**III.8.Calendrier de production :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **No** | **Etape de production film documentaire** | **Date prévue** | **Date  proposée pour la  confirmation** |
| 1 | Finalisation des TDRs  et  | 17.1.2025 | 17. 1 2025 |
| 2 | lancer l’appel d’offre | 20.1.2025 | 21.1.2025 |
| 3 | Clôture de l’offre et recrutements+ signature du contrat | 28.1.2025 | 28.1.2025 |
| 4 | Réunion de démarrage et planification du terrain | 30.1.2025 | 30.1.2025 |
| 5 | Commencement du tournage  | 3.2.2025 | 14.2.2025 |
| 6 | Première mouture du film  | 18.2.2025 | 17.1.2025 |
| 7 | Réunion de restitution | 19.2.2025 | 18.2.2025 |
| 8 | Soumission du film documentaire  final d’évaluation | 21.2.2025 | 20.2.2025 |